



Lettres de soutien

Farshid Moussavi, architecte, présidente du jury du prix d'architecture, Royal Academy of Arts, London.

Patrick Bouchain, architecte Urbaniste.

Katherine Fiumani et Gilles Jacquemot, architectes, habitants de la cité.

Géraldine Djament, Maître de conférences en géographie, HDR, Université de Strasbourg

Timothy Perkins, Artiste, architecte enseignant à l'ENSCI-les ateliers.

François Chaslin architecte et critique d'architecture.

Mirabelle Croizier & Antoine Quenardel, architecte et paysagiste, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville.

Sabrina Bresson, Maître de conférences, Sociologue, ENSA Paris Val de Seine.

Ioana Iosa, Architecte-urbaniste, MCF HDR en SHS à l'ENSA Paris La Villette.

Cécile Duvelle, anthropologue, Unesco, sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Maria Spera, directrice de l'association artistique Apertura.

Yves Bellorgey, artiste peintre.

Fanny Beguery, artiste photographe, enseignante à l'école des Beaux Arts de Lyon, habitante de la Maladrerie.

Pierre Terrasson, artiste photographe, habitant de la Maladrerie.

Thomas Guyenet : artiste photographe, enseignant au CAPA.

Monique Dollé-Lacour Artiste plasticienne, habitante de la Maladrerie.

Marianne Mispelaëre, Artiste plasticienne.

Autres personnes ayant manifesté leur soutien.

18 October 2022

To whom it may concern

Objet : Lettre de soutien à une patrimonialisation protectrice de la Maladrerie

This letter is in support of the La Cité-Jardin de la Maladrerie, design by Renée Gailhoustet, to be given the « Demande de classement par l'inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques » .

As you may know, Renée Gailhoustet was recently awarded the Royal Academy Architecture Prize for her undivided, lifelong commitment to social housing, and her revolutionary projects that continue to remain relevant today. I was honored to act as the Chair of the Jury for the Prize.

We were impressed by Renée Gailhoustet's project for La Cité-Jardin de la Maladrerie because it departs from the rigid and monofunctional social housing constructions and is instead a complex that houses a variety of duplex apartments, capable of accommodating the needs of diverse 21st century households. Also, in opposition to the strict separation of habitat and workplace that characterizes contemporary town planning, La Cité-Jardin de la Maladrerie has mixed housing closely with business premises, shops, artist studios, and a cultural center. There are no sign of divisions into city blocks and no strict separation between the different uses. The district also includes widely varying scales of gardens throughout, ranging from minuscule courtyards to public gardens. This abundance of vegetation has brought biodiversity to the development, creating an eco-district before that concept became a trend.

I believe La Cité-Jardin de la Maladrerie deserves special attention as a project where we see Renée Gailhoustet's contribution not just as an architect but masterplanner too. It is exemplary because of its social, generational, and programmatic mix, and it is a great example of how architecture can be reconciled with nature.

I should add that La Cité-Jardin de la Maladrerie is a project that continues to be studied by schools of architecture internationally. I have also taken my students at Harvard Graduate School of Design to study the district over the past few years as an example of social housing that creates space for other lifestyles beyond that of the nuclear family, which is sorely missing in today's housing; an example that makes provision for people's appropriation of their dwellings, and we know how important that is when contemporary life changes evermore rapidly; as an example of housing that is designed for difference and individual autonomy while at the same time supporting the development of collective experiences by discarding the conventional boundaries between architecture and urban planning; and finally as an example of housing that challenges the conventional boundaries between urban life and nature, thereby making provision for biodiversity in and around cities.

I hope you agree with me that La Cité-Jardin de la Maladrerie is an exceptional project and deserves to be protected.

Yours sincerely,

Farshid Moussavi OBE RA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Farshid', with a long horizontal flourish extending to the right.

Principle of Farshid Moussavi Architecture

Professor in Practice, Harvard Graduate School of Design

Reconstruire
Patrick Bouchain
16 rue Rambuteau
75006
Grand prix de l'urbanisme
Commandeur des arts et lettres

Paris, le 24 janvier 2023

Objet : Lettre de soutien à une patrimonialisation protectrice de la Maladrerie par un classement par l'inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

Madame, Monsieur,

Tout au long de sa vie professionnelle, Renée Gailhoustet s'est attachée à élaborer des solutions architecturales dans lesquelles se mêlent le plus d'activités différentes possibles et où puissent vivre des habitants aux habitudes innombrables avec mille histoires. Cette solution, à l'opposé de la standardisation, est un urbanisme de l'être et non de la masse. L'habitat et les logements prolongés par des jardins y expriment une interaction riche d'émotions et d'idées entre l'être vivant et son environnement.

Ses trames complexes, mêlant architecture et nature, donnent place à la vie. Cette intime partie qui est chacun d'entre nous et qui constitue le groupe.

Renée Gailhoustet habitait elle-même dans l'immeuble du Liégat, à Ivry, qu'elle avait construit. Elle l'avait transformé au fur et à mesure de l'évolution de ses besoins. C'est une histoire simple mais rare dans le logement social.

La Maladrerie, sa dernière réalisation de grande envergure, menée de 1975 à 1985 et labellisée « Architecture contemporaine remarquable », est un ensemble de logements sociaux, d'ateliers d'artistes, de services, d'équipements culturels et de commerces, aujourd'hui toujours en totale adéquation avec les besoins de notre XXI^e siècle.

La Maladrerie, traversée d'espaces verts piétonniers et ceinturée de terrasses plantées, est elle aussi, un exemple probant d'une intégration de la nature et de la biodiversité en ville et d'une vie de quartier particulièrement riche.

Cette œuvre d'une ambition forte et poétique, étudiée dans les écoles d'architecture à l'échelle internationale, modèle architectural, écologique et social, mérite plus que jamais une patrimonialisation protectrice. Je soutiens totalement et activement cette initiative des habitants de la cité de la Maladrerie"

Bien cordialement,

Patrick Bouchain

Nous demeurons et travaillons à la Maladrerie depuis sa livraison en 1980, nous ne nous sommes jamais lassés de cet environnement et de notre logement. Renée Gailhoustet en est l'architecte. Elle a réalisé, de 1977 à 1987, ce quartier de 800 logements sociaux et 55 logements privés, à la volumétrie étonnante, inattendue, sculpturale, les bâtiments créés s'étirent, se déhanchent, ondulent provoquant une vibration urbaine des façades, géométrisant l'espace public devenu un parc-jardin depuis 40 ans. A la Maladrerie, la déambulation est poétique, dans l'air flottent des odeurs de feuilles, d'herbe, de fleurs, de mousse ... L'architecte a créé de multiples cheminements de modulations différentes, dont certains couverts qu'elle appelait « promenades à pieds secs ». Une « promenade » principale irrigue la Maladrerie, certains chemins plus étroits rappellent des sentiers de forêts, d'autres s'apparentent à des venelles. L'ensemble généreusement ombragé nous offre le choix de traverser la Maladrerie de multiples façons auxquelles les habitants sont très attachés, nous circulons l'hiver à l'abri du vent, de la pluie, de la neige, et l'été nous sommes protégés de la chaleur. Ce maillage piétonnier plein de charme, fait penser aux centres anciens des villes dans lesquels il est agréable de se perdre. D'autres lieux identitaires sont reliés à ce réseau, comme le Bassin avec ses grenouilles, hérons, canards et nénuphars, la Grande Prairie, le Petit Bois, le square des Châtaigniers avec ses jeux d'enfants. Les ambiances sont différentes d'un lieu à l'autre, certains plus intimes comme les courettes avec leurs petits chemins de briques et de pavés ou l'alignement des 27 pavillons évoquant l'ambiance d'un petit hameau. Ces lieux multiples et cheminements favorisent la rencontre et l'échange, c'est ce que voulait l'architecte, sa philosophie était celle d'une ville ouverte qui ne peut être pensée en fonction de ses limites administratives. Elle a proposé un quartier très sécurisant, les classes des écoles, les personnes âgées, les enfants et les habitants la traversent en toute tranquillité. Nous ne pouvons imaginer la Maladrerie sans ce multiple réseau piétonnier.

A la Maladrerie les volumes d'inspiration pyramidale libèrent à chaque niveau des surfaces non fermées aménagées en terrasses jardins : ce sont des prolongements extérieurs offerts aux logements sous forme de jardins suspendus, l'architecture est collinaire et verdoyante, à l'image des Jardins de Babylone, réel miracle en ville. La Maladrerie est un parc habité où le végétal épouse le béton ou l'inversement. Dans ce projet apparaît le rôle précurseur que Renée Gailhoustet a joué en réalisant dans les années 80 un écoquartier, bien avant que les problématiques de la Ville Ecologique ne se posent, elle a montré comment le bâti doit composer avec le végétal pour ne pas favoriser des îlots de chaleur et elle a choisi de réaliser un quartier totalement piétonnier sur presque 9 hectares, non fragmenté par des voies.

Renée disait « un jardin c'est bien connu, c'est le paradis ». A la Maladrerie, les terrasses sont des jardins fleuris, exotiques, potagers ou jardins de hasard. Avec 40 cm de terre, de plain-pied avec l'appartement, elles s'introduisent dans la maison, elles permettent une redécouverte, par les citadins, de la nature et des saisons, se prêtant à une complicité avec le vent et la pluie, les plantes et les oiseaux. En automne, c'est le changement des couleurs et la chute des feuilles, en hiver la main tendue à travers la porte fenêtre peut toucher la neige, et au printemps les floraisons explosent de couleurs. En y aménageant un hôtel à insectes, des petits tas de bois et de pierres, les animaux en font leur abri, la terrasse devient une sorte de « jardin de Noé ». Elles sont un lieu exceptionnel d'échange et de convivialité, elles accueillent outre le jardinage, les barbecues, les repas, les jeux d'enfants, le bricolage ... les anniversaires de nos enfants s'y sont tenus pour leur plus grande joie ou pour chercher des œufs de Pâques dans les buissons. Mieux que dans les dessertes et les ascenseurs, elles favorisent d'une terrasse à l'autre les contacts entre voisins, relations que souhaitait l'architecte.

A la Maladrerie les cellules d'habitations sont originales et non répétitives pour notre plus grand bonheur. La morphologie de l'enveloppe extérieure et le système constructif de poteaux-dalles permettent de dégager des plateaux libres à chaque étage autorisant une incroyable liberté d'organisation des logements. Il existe un mouvement vibratoire entre l'extérieur et l'intérieur du volume bâti qui fait que chaque appartement est particulier. Nous ne pourrions plus habiter classiquement et orthogonalement après avoir vécu dans ces volumes. L'organisation intérieure résulte de la sensibilité spatiale de l'architecte. Par le dessin des plans, se révèle un jeu géométrique de cloisons, dans notre logement les pièces sont surprenantes, avec des échappées du regard vers les jardins suspendus, et non limitées par des parois inutiles, la lumière jaillissant des orientations multiples des façades. Cette volumétrie inattendue sollicite l'imagination, incite au questionnement, éveille la curiosité. En réaction à la production industrielle en série d'un même modèle, où seule la loi économique du moindre coût prime, Renée Gailhoustet répond par l'invention de logements collectifs, mais chaque fois singuliers. La famille réelle avec ses relations internes complexes est diverse et multiple, elle s'oppose à la famille type définie par les études sociologiques. Les logements de Renée projettent sur chaque étage cette affirmation... comme chaque famille est unique, chaque logement est unique, mais en même temps collectif car façonné par les limites des appartements voisins.

Jack Ralite disait que Renée « avait fait œuvre de tendresse humaine » en créant ce quartier. Pour nous c'est une cité humaniste, embryon d'une ville libre. Louis Kahn écrivait dans Silence et Lumières « Si vous pensez à la ville, vous pensez à un royaume d'espaces ». A la Maladrerie c'est un royaume porteur d'émotions. De ce quartier émane une sorte d'âme collective et poétique, dont on ne se lasse jamais. Les habitants appartiennent à une identité architecturale, créée par Renée, « A la Maladrerie, nous habitons les étoiles ». Cette opération a toujours été présentée comme exemplaire par les habitants, reconnaissants à cette architecte pour cette qualité de vie offerte, toujours étonnés, émerveillés par leur logement et leurs jardins suspendus dont ils ne se lassent pas depuis 40 ans. Le mot d'ordre était que des Maladrerie fleurissent partout.

C'est un lieu magnifique et exceptionnel pour le présent et surtout pour l'avenir, exemplaire pour les générations futures. Ce quartier est l'expression concrète et utopiste de la philosophie de Renée Gailhoustet, une architecture d'avenir à la fertilisation croisée. C'est un modèle auquel toutes les Villes devraient se référer. Son architecture est à l'image de la personne qu'elle était, généreuse, humaine, intelligente, sensible et sa pensée utopique, inventive, visionnaire et révolutionnaire ... voire libertaire. Toutes les énergies et volontés sont mobilisées et doivent l'être totalement pour préserver la Maladrerie dans sa philosophie originelle pensée par l'architecte, car c'est le plus bel hommage à lui rendre.

Au cours des années, La Maladrerie a été labellisée « Architecture Contemporaine Remarquable », antérieurement « Patrimoine du XXème siècle ». Renée Gailhoustet a reçu de nombreuses récompenses, récemment en 2018, la médaille d'honneur de l'Académie de l'Architecture et en 2019, le prestigieux Grand Prix des Arts de Berlin pour son œuvre qui associe architecture et environnement, en 2022, le Grand Prix d'Architecture de la Royal Academy of Arts ainsi que le Prix d'honneur du Grand Prix national de l'architecture du ministère de la Culture.

Nous terminerons sur cette citation de Claude Parent qui illustre pour nous l'œuvre de Renée en particulier sur la Maladrerie

« La ville doit être une montagne...un pont enjambant la nature.
La ville doit être paysage... poème bâti...praticable de la liberté.
La ville c'est le rêve de l'homme. »

En réalisant la Maladrerie, elle en a fait un rêve de ville pour les habitant.es.

Katherine Fiumani et Gilles Jacquemot
A la Maladrerie le 1er mai 2023

Géraldine Djament
Maître de conférences HDR
Université de Strasbourg
Faculté de géographie
3 rue de l'Argonne
67 000 Strasbourg
djament@unistra.fr
06 40 13 22 53

Objet : Lettre de soutien à une patrimonialisation protectrice de la Maladrerie

Aux Lilas, le 28 juin 2022.

Je, soussignée Géraldine Djament, maître de conférences en géographie habilitée à diriger des recherches à l'université de Strasbourg, membre de l'UMR SAGE, associée à l'EIREST (Equipe Interdisciplinaire de Recherches sur le Tourisme de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), membre de l'ACHS (*Association of Critical Heritage Studies*) consacrant des recherches à la patrimonialisation du logement social, faisant du terrain et menant des entretiens régulièrement à la Maladrerie depuis 2015, témoigne de la valeur patrimoniale de ce quartier exceptionnel d'Aubervilliers.

Le patrimoine architectural de Renée Gailhoustet se caractérise par son modernisme atypique, une production de grands ensembles de logements expérimentaux et non-standardisés, ses formes originales en étoile, ses espaces verts et ses terrasses plantées. L'œuvre de cette architecte née en 1929, « matrimoine » remarquable, est reconnue à l'échelle nationale comme internationale : elle a reçu la médaille d'honneur de l'Académie d'architecture en 2018, le Grand Prix des Arts de Berlin en 2019, date à laquelle sa « poétique du logement » (B. Chaljub, 2019) a fait l'objet d'une publication sous l'égide du Centre des Monuments nationaux aux éditions du Patrimoine, dans la collection « Carnets d'architectes », et vient de remporter le 31 mai dernier le prix d'architecture décerné par la *Royal Academy of Arts* à Londres « pour honorer sa contribution extraordinaire au logement social en France ».

Cette reconnaissance se réfère en particulier à deux réalisations marquantes dans l'histoire de l'architecture : la rénovation du centre-ville d'Ivry-sur-Seine, dirigée depuis 1968 par R. Gailhoustet, qui y a conçu quatre tours, l'immeuble Spinoza (1972), le Liégat (1981), labellisé Architecture Contemporaine Remarquable en mars dernier, et l'ensemble Marat (1986), et a fait appel à Jean Renaudie (1925-1981), dont l'œuvre a reçu en 1978 le Grand Prix national de

SAGE – UMR 7363 1
Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme - Alsace (MISHA)
5 allée du Général Rouvillois - 67083 STRASBOURG CEDEX
Tél. +33 (0)3 68 85 61 65
<http://www.sage.unistra.fr/>

Géraldine Djament
Maître de conférences HDR
Université de Strasbourg
Faculté de géographie
3 rue de l'Argonne
67 000 Strasbourg
djament@unistra.fr
06 40 13 22 53

l'Architecture, et la Maladrerie (1975-1985). Cette dernière réalisation, « qui fera date dans l'histoire de la banlieue » (p. 139), est signalée dès 2004 pour son « architecture de qualité (...) très innovante » (p. 36) par le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine dans sa *Contribution au diagnostic du patrimoine de la commune d'Aubervilliers* et son *Atlas du Patrimoine de Seine-Saint-Denis* qui lui consacre une notice¹, puis attire en septembre 2017 l'attention de l'association Docomomo (pour la Documentation et la Conservation des édifices et sites du Mouvement Moderne), qui visite le quartier.

La Maladrerie est labellisée « Patrimoine du XXe siècle » par la DRAC d'Ile de France dès 2008 parmi 40 ensembles de logements de la période 1945-1975 (V. Gaudard, F. Margo-Schwoebel, B. Pouvreau, 2010), label transformé depuis 2016-2017 en « Architecture Contemporaine Remarquable », et son espace vert est protégé au titre du PLU d'Aubervilliers, au sein d'un territoire intercommunal, Plaine Commune, labellisé depuis 2014 VPAH.

Mais ce label ne constituant pas une servitude d'utilité publique et la Maladrerie étant concernée, avec le quartier voisin Emile Dubois, par l'ANRU 2, une patrimonialisation protectrice du quartier, menacé de façon imminente de graves dénaturations voire de destructions, s'avère aujourd'hui éminemment souhaitable, tant du point de vue des experts de l'architecture et du patrimoine que des habitants, souvent très attachés à ce quartier, ou des visiteurs métropolitains, nationaux et internationaux, de plus en plus nombreux dans ce quartier.

La Maladrerie constitue également le patrimoine d'un urbanisme alternatif à la Charte d'Athènes, incluant des cheminements pédestres, de nombreux équipements culturels et sociaux, des ateliers d'artistes qui créent un ensemble urbain exceptionnel et une vie de quartier particulièrement riche.

Par sa végétalisation exceptionnelle et sa beauté, elle relève également du patrimoine paysager et du patrimoine « naturel », favorisant la biodiversité et créant un îlot de fraîcheur.

Le patrimoine architectural de la Maladrerie, qui dépasse les traditionnelles dichotomies entre habitat collectif et habitat pavillonnaire, entre logement social et logement de qualité, est indissociable du patrimoine immatériel que constitue son exceptionnelle appropriation

¹ <https://patrimoine.seinesaintdenis.fr/Quartier-la-Maladrerie>.

Géraldine Djament
Maître de conférences HDR
Université de Strasbourg
Faculté de géographie
3 rue de l'Argonne
67 000 Strasbourg
djament@unistra.fr
06 40 13 22 53

habitante, associative et artiste. L'appropriation de ce patrimoine habité, où chacun peut cultiver son jardin, au sens propre comme au sens métaphorique, achève le projet original de l'architecte, conformément à sa philosophie, et donne sens à l'architecture. L'association *Jardins à tous les étages* notamment y transmet le modèle urbain d'origine, indissociablement architectural et social. De nombreux habitants souhaitent rester ou revenir habiter dans ce quartier, qu'ils considèrent comme exceptionnel, au même titre que les habitants des quartiers voisins que j'ai eu l'occasion de rencontrer. Ce patrimoine vivant est celui d'un quartier où les enfants saluent spontanément le visiteur et où de régulières actions artistiques sont menées par et/ou pour et avec les habitants.

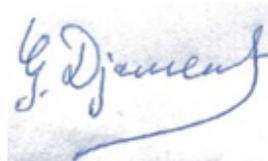
Le patrimoine de la Maladrerie relève d'un patrimoine social, véritable paradigme d'une vision sociale d'un logement de qualité pour le plus grand nombre. Comme le souligne le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine, « Utopie urbaine réalisée, emblématique des années soixante-dix, la Maladrerie mérite une attention particulière parce qu'elle nous propose une autre idée du logement social et de la ville » (p. 145 de la *Contribution au diagnostic du patrimoine de la commune d'Aubervilliers*). A l'heure où la patrimonialisation du logement social, reconnue en France par des experts depuis la fin des années 1990 (C. Mengin, 1998 ; J.-F. Lasnier, 2000 ; B. Vayssière, 2002 ; B. Mengoli, 2007 ; F. Chassel, 2011 ; B. Pouvreau, 2011), commence à être remarquée pour sa valeur universelle exceptionnelle par l'Unesco, les cités du modernisme de la périphérie berlinoise figurant ainsi sur la liste du Patrimoine mondial depuis 2008, et à l'heure du contrat de destination touristique « Paris la ville augmentée », sa protection s'impose.

La Maladrerie constitue enfin un patrimoine d'avenir, car elle propose une réalisation pionnière d'une nouvelle culture urbaine née de la remise en cause d'un fonctionnalisme simplifié, d'une architecture remarquable et sociale, et d'une intégration de la « nature » en ville. La crise métropolitaine du logement, notamment populaire, et les problèmes climatiques et environnementaux contemporains réactualisent l'alternative urbanistique qu'elle propose, au même titre que les cités-jardins, de plus en plus patrimonialisées via différentes procédures (dont le récent label Patrimoine d'intérêt régional d'Ile de France) et structurées en réseau à

Géraldine Djament
Maître de conférences HDR
Université de Strasbourg
Faculté de géographie
3 rue de l'Argonne
67 000 Strasbourg
djament@unistra.fr
06 40 13 22 53

l'échelle de l'Île de France, auxquelles la Maladrerie, véritable précurseur des écoquartiers, est souvent comparée.

A l'heure où la revue *In Situ* vient de publier un numéro spécial dédié au « Patrimoine architectural du XXe siècle en Europe » comportant plusieurs articles consacrés à des grands ensembles (C. Tiry-Ono, I. Bertrand, S. Masse, 2022), à l'heure où le Ministère de la Culture vient d'achever le programme de recherches 2016-2021 « Architecture du XXe siècle, matière à projet pour la ville durable du XXI^e s. » et où la Cité de l'architecture et du patrimoine présente le résultat de ce projet qui « vise à élaborer une nouvelle approche pour la réhabilitation massive des logements collectifs construits dans l'après-guerre »², une patrimonialisation protectrice de la Maladrerie, qui propose un autre modèle de résilience urbaine (G. Djament, 2022), semble aussi urgente que logique.



Références bibliographiques

B. Chaljub, 2019, *Renée Gailhoustet. Une poétique du logement*, Centre des Monuments nationaux, éditions du Patrimoine, collection « Carnets d'architectes ».

F. Chassel, 2011, « Plaidoyer pour les grands ensembles », *La Pierre d'angle*, revue de l'ANABF, n° 58, nov. 2011, pp. 48-67.

G. Djament, article accepté en 2022, « The heritagisation of social housing, A model of ordinary urban resilience ? Experiments in Paris suburbs », Actes du colloque de l'ICCCASU (4^e Conférence internationale sur l'urbanisation durable canadienne, chinoise et africaine

² Source : https://www.eventbrite.fr/e/billets-smart-french-la-resilience-de-la-ville-moderne-345545725567?utm_source=email&utm_campaign=NL_Generale_21062022&utm_medium=email.

Géraldine Djament
Maître de conférences HDR
Université de Strasbourg
Faculté de géographie
3 rue de l'Argonne
67 000 Strasbourg
djament@unistra.fr
06 40 13 22 53

(ICCCASU IV)/4th International Conference on Canadian, Chinese and African Sustainable Urbanization) « Densité, diversité et mobilité : la ville à l'ère des risques en cascade », à paraître chez Springer.

G. Djament, 2021, « Le militantisme pour les jardins urbains, fer de lance de la patrimonialisation du logement social », in Laurence Grandchamp, Sandrine Glatron (dir.), *Militantismes et potagers*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, pp. 211-235.

G. Djament, 2020, « La patrimonialisation du logement social, observatoire de l'omnipatrimonialisation fragile », in Sabrina Bresson, Yankel Fijalkow et Ioana Iosa (dir.), « Architecture et logement social : quels renouvellements ? », *Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère*, n°8, URL : <http://journals.openedition.org/craup/4776>

G. Djament-Tran, 2015, « La place des habitants dans la patrimonialisation conflictuelle du logement social. Etudes de cas croisés à Plaine Commune », in Elizabeth Auclair et Anne Hertzog (dir.), « Activisme, participation, contestation : la place des habitants dans les processus de patrimonialisation en périphéries urbaines », *EchoGéo*, n°33, URL : <http://echogeo.revues.org/14349>

V. Gaudard, F. Margo-Schwoebel, B. Pouvreau (dir.), 2010, *1945-1975, une histoire de l'habitat : 40 ensembles de logements "Patrimoine du XXe siècle"*, Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, Issy les Moulineaux, Beaux-Arts.

J.-F. Lasnier, 2000, « HBM, HLM, ZUP, ZAC : les grands ensembles, patrimoine de demain. Principal legs architectural du XXe siècle, le logement collectif peut-il être protégé ? », *Le journal des arts*, n° 97, pp. 18-19.

C. Mengin, 1998, « Le patrimoine de l'habitat social en France et en Allemagne », dans : Andrieux J-Y., *Patrimoine et société*, Rennes, PUR, pp. 133- 141.

B. Mengoli, 2007, « Patrimonialiser les grands ensembles », *La Pierre d'angle*, n°44, pp. 12-15.

B. Pouvreau, 2011, « Faut-il « patrimonialiser » les grands ensembles ? », *Métropolitiques*, <http://www.metropolitiques.eu/Faut-il-patrimonialiser-les-grands.html>.

Corinne Tiry-Ono, Isabelle Bertrand et Sophie Masse (coord.), 2022, « Patrimoine architectural du XXe siècle en Europe. Valeurs, doctrines et politiques publiques de reconnaissance », *In Situ*, n°47, 2022, <https://journals.openedition.org/insitu/34184>

B. Vayssière, 2002, « Pour une patrimonialisation délibérée », n° spécial « Que faire des grands ensembles ? », *Urbanisme*, n°322.

Timothy PERKINS

Artiste, architecte enseignant à l'ENSCI-les ateliers.

Objet : Sauvegarder la Maladrerie à Aubervilliers

Depuis 2006, j'enseigne Urban Politics* à l'ENSCI-les ateliers, 48 rue Saint Sabin dans le 11^e arrondissement de Paris. Le cours est en anglais à vélo en banlieue parisienne et avec des rencontres des habitants, architectes, urbanistes et activistes sur place.

Chaque semestre les étudiants ont l'immense opportunité d'étudier la Cité de la Maladrerie, une entité riche architecturalement, en espace public, en égalité et diversité de population. Les étudiants peuvent encore comprendre la Maladrerie comme elle était conçue par Renée Gailhoustet. Un espace ouvert à tout le monde, protégé de la violence des voitures, avec des chemins multiples à travers la Cité qui augmentent des possibilités de rencontres et assurent une cohabitation et une urbanité exceptionnelle tout en offrant des possibilités d'échapper aux endroits clos ou trop fréquentés. Des passages couverts qui protègent du mauvais temps, comme dans une ville moyenâgeuse.

Heureusement, seule une partie le long de la rue Lopez et Jules Martin a été jusqu'à maintenant victime d'une résidentialisation et privatisation de l'espace. On voit là le dégât produit par les grilles et les murs qui ferment les passages, rendent la circulation piétonne impossible et détruisent sa cohésion avec le reste de la Cité.

Sinon, les terrasses à la Maladrerie sont toujours plantées, appréciées, respectées. Une intelligence écologique bien avant son temps. Avec les grands parcs verts, riches et à l'usage de tout le monde, les habitants sont protégés des canicules de plus en plus fréquentes.

Il s'agit bien d'un projet d'*utopie urbaine*.

Une générosité et qualité d'espace normalement réservé aux populations bien plus aisées. Une intelligence écologique qui, si correctement protégée et entretenue, réduirait la température et garantirait une fraîcheur qui rendrait les climatiseurs obsolètes.

J'amène les étudiants ici pour qu'ils et elles puissent connaître cette qualité d'architecture et d'urbanisme de plus en plus menacée voir détruite par les projets de l'ANRU, qui semble ne pas comprendre la complexité et la richesse, l'intelligence de l'architecture et de l'espace public, de la poésie, le langage architectural et urbain.

Une qualité de vie proposée par Renée Gailhoustet, avec l'intelligence de laisser les habitants le définir. Ces projets utopistes où chaque détail est dessiné, les maquettes ont étudié le quartier, le bâtiment, l'appartement. Ces projets de logements sociaux tellement exceptionnels qu'ils sont étudiés dans les écoles d'architecture aux Etats-Unis. Les étudiants de l'ENSCI ont eu la chance de discuter avec Renée Gailhoustet dans le passé, peuvent encore visiter les appartements et ateliers d'artistes, peuvent se promener partout dans la cité. Peuvent sentir cette générosité exceptionnelle.

D'année en année, de semestre en semestre, nous courons de cité en cité avec mes étudiants afin d'étudier ces projets révolutionnaires avant qu'ils ne soient détruits par les projets dits, « de rénovation urbaine, de rénovation écologique et de projet d'apaisement ou de désenclavement ». En réalité ce sont des projets gouvernés par une logique néolibérale, sécuritaire et souvent raciste, qui n'ont rien à voir avec le bien-être des habitants ni avec le respect d'une intelligence et une qualité d'architecture impossible à poursuivre dans notre société actuelle.

Cette architecture est à protéger dans son ensemble, à étudier pour faire évoluer à l'avenir les futures constructions de logements.

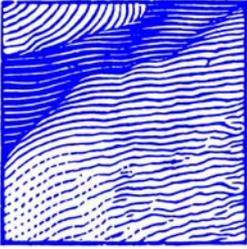
Il faut surtout arrêter leur destruction.

Timothy Perkins

11, rue de la Ferme de Savy, 75020 Paris

perkins@perkins.fr

* The course is a critical look at elements structuring our urban environment. Architecture and urban planning. Politics and economy. Community. Violence, racism. The use of urban planning and urban renewal to control space and people. Construction, destruction, reconstruction. Gentrification and displacement. Continuation of historical contexts. Social housing before and after the last war. Utopias. Humanity. *Les cités*. The space in between. ... "



TOUT SE TRANSFORME

Madame Katherine Fiumani
Jardins à tous les étages
08, allée Henru Matisse
93300 Aubervilliers

Paris, le 29/09/2022

à l'attention de
Katherine Fiumani

Objet
La Maladrerie

Bonjour Madame,

Je me permets de vous écrire pour vous remercier une fois de plus pour l'accueil que vous nous avez réservé lors de notre visite avec les étudiants du cours d'histoire des jardins de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville le vendredi 20 mai 2022.

En effet, nous avons été passionnés par cette visite que vous avez bien voulu conduire, à travers les espaces publics et certains espaces privés de ce remarquable ensemble réalisé par Renée Gailhoustet.

Les étudiants ont beaucoup apprécié la visite de ce site unique, dont ils n'avaient pas vraiment connaissance. Ils ont été fascinés par la composition de l'ensemble, permettant la création de très nombreux jardins publics et privés, la volonté généreuse de créer des espaces communs de grande qualité, l'imbrication très maîtrisée du végétal et de l'architecture, le dessin rigoureux des logements pour bénéficier chacun de lumière naturelle et d'espaces d'une grande richesse.

Les étudiants, architectes en herbe, que nous avons revus le lendemain dans le cadre d'une autre sortie, étaient véritablement enchantés par leur visite et par la richesse des propos de chacun. Cela leur a ouvert les yeux sur de nouveaux horizons !

Il est essentiel que tout le monde puisse prendre la mesure de la qualité de cet ensemble de logements, dont l'architecte a reçu de nombreux prix internationaux récompensant l'ensemble de sa carrière et particulièrement la Maladrerie.

Merci pour le travail effectué et le combat mené depuis tant d'années,

En espérant avoir le plaisir de revenir une prochaine fois avec d'autres étudiants,
Très cordialement,

Mirabelle Croizier & Antoine Quenardel

Mirabelle Croizier
Architecte du patrimoine
06 84 09 82 45
mirabelle@toutsettransforme.eu

Antoine Quenardel
Paysagiste-concepteur
06 03 97 55 60
antoine@toutsettransforme.eu

7 bis, rue Bellot | 75019 Paris
01 53 20 08 03
www.toutsettransforme.eu

SARL au capital de 5 000 €

SIREN 841 116 734
TVA intra communautaire
FR841116734

A Paris, le 15 octobre 2022

Sociologue, maîtresse de conférences à l'École Nationale Supérieure d'Architecture Paris Val de Seine et co-directrice du Centre de Recherche sur l'Habitat, mes travaux font une place importante à l'analyse des représentations et des pratiques habitantes, notamment en interrogeant la réception sociale de l'architecture. Cités jardins, grands ensembles d'habitation, logements en bande, petits collectifs..., depuis près de vingt ans j'ai eu l'occasion d'enquêter dans de nombreux quartiers d'habitat populaire, mais il y a des terrains sur lesquels je reviens toujours. La Maladrerie à Aubervilliers en fait partie. Architecture, nature et vie sociale s'y conjuguent comme nulle part ailleurs.

Architecture d'abord, car la Maladrerie est un patrimoine emblématique de la production architecturale du 20^e siècle, qui marque un moment de rupture dans la conception de l'habitat pour le plus grand nombre. A la Maladrerie, comme dans les autres ensembles de logements qu'elle a conçus, Renée Gailhoustet remet en cause le modèle des grands ensembles et des tours d'habitation. Elle parfait une réflexion, engagée dans le cadre de la rénovation du centre-ville d'Ivry-sur-Seine, sur l'habitat social, sur la façon de favoriser l'appropriation par les habitants et l'expression des individualités, tout en préservant la vie collective et le lien social. Pour y parvenir, elle rompt avec la ligne droite et l'orthogonalité, elle imagine une promenade à la fois continue et composite au travers d'un ensemble réticulé de bâtiments aux formes diversifiées. Elle joue sur l'imbrication des volumes, sur les liaisons obliques, pour casser la monotonie des enfilades de bâtiments et donner naissance à des perspectives et transparences nouvelles. Le choix de cette architecture si spécifique, qu'on reconnaît au premier coup d'œil, permet de réintroduire du pittoresque dans la composition urbaine. Comme dans un centre ancien, on se promène à la Maladrerie, on se laisse dériver, on explore les lieux, sans jamais réellement s'y perdre car la continuité des bâtiments et des cheminements qui les traversent, génèrent une unité de lieu et de temps rassurante, dans laquelle on peut expérimenter mille parcours, se laissant aller à la rencontre, découvrant à chaque fois un nouveau détail, un autre point de vue, un espace insoupçonné.

On ne peut pas parler de la Maladrerie sans évoquer ses terrasses. Les terrasses sont à la fois un lieu préservé de la vie intime, comme prolongements des appartements, et à la fois une ouverture sur autrui, dans la potentialité relationnelle qu'elles peuvent offrir en communiquant avec le reste du quartier. Les limites entre espace privé et espace public sont parfois un peu brouillées, mais on voit clairement que les nouvelles frontières qui se dessinent sont parfaitement maîtrisables et maîtrisées par les occupants des logements. A chacune de mes visites, je suis frappée par la diversité des usages et des mises en scène des terrasses, qu'on devine en déambulant au cœur de la cité. Comme dans le jardin d'une maison individuelle, les habitants y cultivent un petit morceau de terre, y installent un coin détente ou s'en servent tout simplement d'espace pour les jeux des enfants ou pour les activités irréalisables à l'intérieur. « On y voit passer les saisons », c'est ce qui ressort le plus souvent des échanges avec les habitants. C'est en effet le rapport à la nature que les terrasses soulignent. Le plaisir renouvelé à chaque printemps, l'ombre des arbres lors des étés caniculaires, les belles couleurs d'automne, le silence ouaté de l'écrin de verdure ou tout simplement le chant des oiseaux, les habitants

disent de manière unanime les qualités de cet espace préservé, à nul autre pareil dans la ville. Cette relation entre logement et nature, si bien décrite par Renée Gailhoustet dans son livre *Des Racines pour la ville* (1998) à partir d'exemples d'habitat traditionnel partout dans le monde, occupe une place extrêmement importante à la Maladrerie. Dans un contexte de crise environnementale et dans un cadre urbain aussi minéral qu'à Aubervilliers, cet aspect de la Maladrerie est à protéger à tout prix.

Enfin, je voudrais évoquer la vie sociale dans le quartier. A la « Mala » (comme disent les habitants), les initiatives collectives, les associations de locataires, les rencontres ou les activités partagées sont une force. Elles participent, depuis la livraison des bâtiments, à la valorisation de leur espace de vie par les habitants eux-mêmes. Certains diront : « c'est toujours les mêmes ! ». Oui en effet, comme dans n'importe quel groupe, quelques individus sont plus disposés à participer, à organiser, à proposer, parce qu'ils ont plus de temps, parce qu'ils ont plus d'expérience, parce qu'ils ont des compétences à mettre au service du collectif. Peu importe, ce qui compte c'est ce qui ressort de cet engagement. Projets artistiques, activités pour les plus jeunes, échanges de savoirs, création d'espaces de convivialité, etc., les initiatives habitantes et les histoires qui vont avec construisent l'identité collective du quartier, tout autant que l'architecture. C'est ce que défendent les habitants. La patrimonialisation de la Maladrerie permettrait que soient reconnus, de manière concomitante, le projet architectural et le projet social qu'il contient.

A la Maladrerie, ce n'est pas seulement le choix d'une architecture qui est remarquable, c'est le parti-pris d'une architecte et le soutien d'une municipalité, qui ont eu le souci de produire des logements de qualité pour les classes populaires. La Maladrerie est une « utopie réalisée », qui près de 40 ans plus tard ne perd pas de son sens et réactualise même des questions sociales, urbaines et environnementales que nous n'avons toujours pas réglées. Pour toutes ces raisons, je soutiens entièrement la candidature de la Maladrerie à l'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Sabrina Bresson

Sociologue
ENSA Paris Val de Seine
Centre de Recherche sur l'Habitat
UMR CNRS LAVUE

Chère collègue, cher collègue,

Co-coordinatrice avec Sabrina Bresson d'un projet de recherche labellisé MSH Paris Nord et intitulé « Patrimonialisation, renouvellement urbain et ville durable. Les défis d'un quartier emblématique des expérimentations architecturales, urbaines et sociales du XXe siècle : la Maladrerie à Aubervilliers » de 2016 à 2018, je vous fais part à présent de mon soutien plein et entier à la candidature du monde associatif de la Maladrerie à l'inscription de celle-ci à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Ce soutien est essentiellement motivé par deux raisons :

La première est celle du glissement en cours « vers un patrimoine qui intègre les altérités, qui est porté par des communautés » (patrimoniales territorialisées) dans une approche de « droit des êtres humains au patrimoine ». En effet, le groupe d'experts réunis par Maria Gravari-Barbas dans l'Atelier de réflexion prospective « Nouveaux défis pour le patrimoine culturel », souligne en 2014 dans le scénario de la Matrimonialisation la dimension affective du patrimoine et sa valeur d'usage, cette dernière venant s'ajouter à sa valeur d'existence. « Habité », le patrimoine devrait à l'avenir être « organiquement intégré dans la vie des communautés » (Gravari-Barbas M. (dir.), 2014 : 80), afin d'éviter les phénomènes de muséification et de disneylandisation, hélas, encore trop courants de nos jours.

La seconde est celle des effets positifs sur le capital social et symbolique, que la patrimonialisation d'une demeure peut induire pour son propriétaire, ce dernier étant ainsi « promu au titre de gardien du patrimoine » (Pinçon et Pinçon-Charlot, 2019(1^e éd 1998) : 98). La patrimonialisation est en effet une forme de reconnaissance du droit de transmettre et, même si elle désigne habituellement ce qui a de l'intérêt à être gardé, il ne s'agit souvent pas d'un choix objectif, mais d'un « jugement social d'un moment porté par la classe sociale qui en a le droit » (Pinçon et Pinçon-Charlot, 2019(1^e éd 1998) : 97). Habituellement, les demeures de personnages illustres ou de nobles accèdent aisément à cette forme de reconnaissance. Dans le cas de la Maladrerie, il s'agirait de cautionner le projet d'inscription porté par sa société civile, socialement plus mixte et plus modeste, ainsi que de reconnaître le projet social porté par ses architectes (de diversité morphologique pour chaque famille, de partage, de proximité d'un espace végétalisé, etc.), qui s'est matérialisé dans une forme urbaine et une architecture remarquables.

L'inscription de cette morphologie architecturale et urbaine équivaldrait alors à la fois à une reconnaissance de sa valeur architecturale et urbaine, à une protection et à une légitimation de ses habitants et de ses usagers dans leur action de sauvegarde et de transmission aux générations futures de ce qui, pour eux, a de la valeur.

Ioana IOSA
Architecte-urbaniste
Chercheure au LAA/LAVUE 7218
Maître de conférences HDR en SHS à l'ENSA Paris La Villette

Cécile Duvelle
Présidente de l'Association
Jardins à tous les étages – Ivry
6, promenade du Liégat
94200 Ivry sur Seine

Ivry, le 16 septembre 2022

La Maladrerie, grande sœur de la cité du Liégat à Ivry sur Seine et érigée quelques années plus tard, représente l'une des plus belles réalisations de Renée Gailhoustet. J'habite depuis près de trente ans la cité du Liégat à Ivry sur Seine. Près de trois décennies à observer et à vivre au quotidien la réussite du projet de cet architecte exceptionnelle, celui d'introduire mixité fonctionnelle et mixité sociale au sein d'un même ensemble. Renée Gailhoustet rejette en effet, d'une manière inédite et audacieuse, le principe de séparation des fonctions et d'homogénéité sociale le plus souvent propre de grands ensembles urbains. Logements HLM, ateliers artisanaux et espaces commerciaux s'imbriquent et forment un tout, petit village urbain, auquel les habitants s'attachent profondément.

Des îlots de verdure et des passages piétonniers internes traversent l'ensemble, dans une juxtaposition des limites entre espace public et privé. La gestion des plans et la qualité des détails font que cette juxtaposition procure un sentiment d'intimité et d'unité d'habitation aux résidents, propice aux échanges. On sort de chez soi mais on n'est pas immédiatement dans la rue. Les passages sont une zone tampon où l'on est encore au Liégat tout en étant à l'extérieur du bâtiment.

Chaque appartement, atelier ou espace commercial est une œuvre originale, avec un plan propre jamais issu de la reproduction, même partielle, d'un autre plan. Les plans sont très ouverts, à orientation multiples, très lumineux, la plupart du temps sans séparation entre cuisine, chambre des parents et séjour ; la grande majorité d'entre eux disposent d'espaces ouverts sur l'extérieur : loggias ou, le plus souvent, terrasses plantées de pleine terre à ciel ouvert, aux dimensions diverses grâce à l'imbrication de terrasses.

Les loggias et terrasses de pleine terre constituent un autre apport exceptionnel de cette architecture, élément plébiscité ces dernières années par ses effets positifs sur le réchauffement climatique et la lutte contre les îlots de chaleur urbains. Ces terrasses offrent aux habitants un accès à des espaces privatifs végétalisés à ciel ouvert. Cet accès a été particulièrement apprécié lors des périodes de confinement imposées par la crise sanitaire de la Covid-19. Les terrasses, imbriquées et mitoyennes, favorisent les échanges — échange de plantations, d'outils ou de conseils de jardinage, ou simple salutations. Outre le plaisir individuel qu'elles apportent à ceux qui les cultivent et l'espace de vie additionnel non négligeable qu'elle apportent au logement, elles renforcent le sentiment d'appartenance des habitants du Liégat à une communauté d'intérêts et favorisent les échanges entre voisins.

Menacées par des interventions brutales de l'OPH (installation de zones stériles de 50 cm en dalles béton, réduction des surfaces végétalisées, voire bétonnisation complètes), les terrasses sont en danger. Pour les défendre et tenter d'assurer leur sauvegarde et leur entretien en végétalisation, j'ai créé, sur l'inspiration de celle de la Maladrerie, l'Association Jardins à tous les étages – Ivry. Là encore, la Maladrerie est notre grande sœur. Et ce projet fédère fortement les habitants.

Vivre au Liégat, comme à La Maladrerie, est sans aucun doute une expérience singulière : non seulement ses occupants bénéficient d'espaces de vie et d'activité professionnelle de grande qualité et originalité architecturales, qui réconcilient l'architecture contemporaine avec la nature, mais ils vivent aussi une expérience de convivialité, de partage et de mixité sociale rares dans les ensembles urbains de la périphérie parisienne. Ces ensembles procurent à leurs occupants un sentiment d'appartenance et d'adhésion à un projet qui force le respect, celui d'une architecte engagée dans une démarche généreuse et sociale, qui considère le logement comme une des composantes essentielles du bien-être et de l'épanouissement personnel et collectif.

Inscrire La Maladrerie à l'inventaire des sites ou monuments historiques serait tout simplement aller dans le sens de l'histoire, et apporter une reconnaissance nationale à l'œuvre de cette femme exceptionnelle.



Lettre soutien MALADRERIE

pour le classement au titre des sites patrimoniaux

Paris, octobre 2022

Dans le cadre d'un projet de balades urbaines avec un groupe de femmes pour la découverte du patrimoine de la ville d'Aubervilliers, nous avons eu la chance de découvrir cette année la Maladrerie. Les architectes Katherine Fiumani et Louiza Zemirli, nous ont accueillis et invités à cheminer à travers les places, la verdure et les passages couverts, pour une balade découverte au cœur de cette conception architecturale avant-gardiste à Aubervilliers.

La vision que René Gailhoustet nous offre du logement social ici est unique, innovante, une œuvre libre de toute référence ! Pendant la balade nous avons découvert ces logements aux formes géométriques et aux différents espaces végétalisés extérieurs singuliers : une minuscule courette et un jardin public, des places ouvertes sur les rues et des enclos préservés, presque secrets, que l'on découvre seulement lorsque l'on s'y perd. Nous avons envie de nous y perdre là-dedans presque volontairement, pour rester dans un endroit magique où les oiseaux chantent, où des musiciens jouent et des artistes ouvrent les portes de leur atelier. Des espaces d'interaction entre voisins par l'intermédiaire des différentes terrasses, recouvertes d'un peu de terre et permettant la floraison des balcons. Ainsi on constate que le lien social, comme le droit au végétal, dans l'architecture de René Gailhoustet est très important car chacun devrait pouvoir bénéficier d'un petit bout de jardin comme il est possible de l'observer ici. Nous avons passé un moment poétique. La Maladrerie est une architecture novatrice, utopiste et qui redonne sens à la vie en communauté et à la vision du logement social.

“En protégeant et conservant cet œuvre, au titre de la qualité architecturale, les pouvoirs publics posent les jalons de l'architecture écologique en France et d'un patrimoine dont l'histoire reste à écrire.”

Maria Spera
directrice Apertura association



APERTURA Association loi 1901
118 Avenue de Flandre-75019 Paris
aperturassociation@gmail.com
N° SIRET 822 774 592 00015

Yves Bêlorgey
53 rue Parmentier
93100 Montreuil-sous-Bois
01 43 60 48 74
belorgey@orange.fr

Collectif des Associations de la Maladrerie : Jardins
à tous les Étages, Régie de Quartier Maladrerie - Emile Dubois,
CNL Maladrerie, Alliance Citoyenne, Atelier Approches, Lyrico,
Voix Publique, Avisa, Angi et des habitant.es

Mesdames, Messieurs,

Si je ne suis pas un résident de la Maladrerie, disons que je suis un ami autant de certains de ses habitantes et habitants, que de son auteure, mais aussi simplement de cette sorte de cité jardin réinventée. Vous me demandez de témoigner de ces 'amitiés'.

Il y a beaucoup d'ateliers à la Maladrerie, et c'est tout d'abord le photographe Marc Pataut qui m'a fait découvrir son atelier logement. Il y a plus de vingt ans. Nous participions tous les deux avec beaucoup d'autres (certains d'entre eux très jeunes et étudiants alors sont aujourd'hui des résidents de la Maladrerie avec leur atelier logement) à un séminaire qui est devenu une exposition *des Territoires* à l'ENSBA École des Beaux-Arts de Paris. Cela ne me semble pas du tout anecdotique qu'il y ait un pont entre un lieu d'art aussi central que l'ENSBA et la Maladrerie, qui est aussi un lieu, un grand lieu, une sorte de lieu central.

J'ai fait beaucoup de tableaux ou de dessins de la Maladrerie, de l'atelier et du logement de Marc. Comme j'ai fait d'autres tableaux du Liégat à Ivry où habite Renée Gailhoustet. J'ai fait mon premier tableau d'intérieur à partir de l'appartement de Renée au Liégat à Ivry.

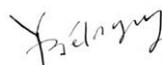
L'œuvre de Renée Gailhoustet appartient à une généalogie d'architecture ouverte, ce pourquoi elle est de plus en plus reconnue, internationalement. Je sais que l'on vient de loin pour visiter la Maladrerie qui est exemplaire comme cité jardin qui ne dit pas son nom. Comme tout objet urbain exemplaire, il faut en prendre soin et l'entretenir. J'ai toujours pensé que le mauvais entretien de certaines citées cachait un ressentiment social contre une population. Les habitants entretiennent leurs terrasses, il ne faut pas casser ce qui fait le charme et l'équilibre de cette cité. C'est pourquoi je pense que ce projet de résidentialisation est une grosse bêtise, qui suit de façon conformiste la mode de l'époque, grilles, badges, accompagnant un système de société de plus en plus tendu en prétendant protéger les habitants. Quelle tristesse cette destruction inavouée de la Maladrerie !

Bien entendu je ne suis pas architecte, mais je suis légitime pour donner un avis même enseignant depuis plus de 10 ans en tant que titulaire dans une école d'Architecture (École d'architecture de Paris Malaquais) où je finis j'apprendre comment on peut connaître ces cités, du côté de l'architecture pour chercher à les protéger, pour le bien de ses habitants qui sont les premiers concernés. Je ne suis plus seulement un artiste qui fait des documents pour architectes.

Je peux vous joindre si vous le souhaitez quelques reproductions de mes travaux tant concernant la Maladrerie que l'œuvre de Renée Gailhoustet sur laquelle j'ai beaucoup œuvré.

Je vous prie de croire Mesdames Messieurs que je soutiens tout à fait vos démarches en faveur de votre cité.

Yves Bêlorgey, artiste, maître de conférence à l'école Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Malaquais .



Maison des Artistes n° B129 574
N° TVA : FR32335056081
Siren 335 056 081

Fanny Béguery

Artiste - photographe

Professeur d'enseignement artistique à l'école nationale supérieure des beaux-arts de Lyon

Secrétaire du centre d'arts-plastiques d'Aubervilliers

Secrétaire du bureau de l'association professionnelle de tirage argentique Le Laboratoire à Aubervilliers

Atelier 2, 3 allée Gustave Courbet, cité de la Maladrerie

93300 Aubervilliers

Tél. : 06 87 49 69 36

Mail : fannybeguery332@gmail.com

A Aubervilliers, Le 15 octobre 2023

À l'attention du comité d'inscription aux bâtiments historiques de la Drac, Île de France

Mesdames, Messieurs,

J'habite et je travaille dans la cité de la Maladrerie depuis juillet 2013, avec mon compagnon Monsieur Fouad Meskinia et son fils Milo Meskinia. Cet atelier-logement est le lieu qui a permis à ma pratique artistique et à ma vie familiale d'exister toutes ses dernières années en se conjuguant, au fil des projets professionnels, de ma vie familiale et de mon métier de jeune enseignante.

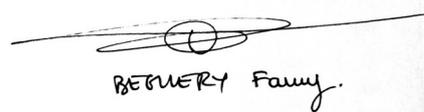
Grâce à cet espace de travail, mon projet artistique a pris de l'envergure, s'est poursuivi sans interruption à la sortie d'études exigeantes. Mon atelier est aussi parfois devenu un espace de travail collectif, associé à un lieu de stockage de mon travail grandissant. J'y ai écrit, réfléchi, encadré, réalisé des images photographiques, répété des performances scéniques, préparé mes enseignements tout en étant au contact de mes confrères artistes dans un milieu propice aux échanges professionnels et à la beauté.

Encore étudiante en 2006, j'ai découvert la Maladrerie au cours de mes études à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris. Alors provenant d'un milieu rural, j'ai tout de suite senti qu'il représentait pour moi un environnement de bien-être. Rapidement, j'y ai projeté une possibilité de vie citadine, en région parisienne, tout en étant en contact avec la nature, dans un écosystème végétal. Je ne savais pas alors que je serai éternellement reconnaissante à son architecte d'avoir aussi penser un espace de liberté pour mon beau-fils dans ses premières années de vie : un espace de jeu, sans voiture et sans grande nuisance sonore, un espace de convivialité, de voisinage avec d'autres enfants de tous âges, de tout milieux sociaux. Cette richesse de partage et de vie, je ne l'avais auparavant ressentie nulle part ailleurs au cours de ma vie, excepté dans mon village natal pendant mon enfance.

En emménageant dans la Maladrerie, en 2013, je ne savais pas non plus j'enseignerai dans ces espaces plantés le dessin, la gravure et la photographie à plusieurs générations d'enfants et d'adolescents - curieux de l'art et élèves des écoles avoisinantes - et que j'y apprendrai moi-même à teindre naturellement à base des essences d'arbres du quartier, ou encore que je participerai en tant qu'artiste aux événements festifs du Malabyrinthe.

Aussi, je fais partie aujourd'hui du collectif des habitant·es et des associations de la Maladrerie et j'entends bien à ce que les habitant·es - qui ont fait ce quartier depuis sa création et qui le font aujourd'hui encore - puissent continuer longtemps à se rencontrer, à participer à la vie de leur architecture, en la re-créant, en la faisant vivre et en défendant sa philosophie grâce aux possibilités hospitalières de la merveilleuse œuvre de Renée Gailhoustet.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette lettre, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, mes sentiments les plus sincères.



BÉGUERY Fanny.

La volonté de Jack Ralite, maire d'Aubervilliers et sénateur, était de faire à la fin des années 70 du lieu « la Maladrerie » « un nouvel OPHLM » basé sur le modèle des jardins ouvriers, béton brut et jardins suspendus, disponibles à la créativité de chacun, ces jardins du reste sont devenus à l'image de leurs locataires.

La Maladrerie devait être quelque chose de différent dans sa pensée et dans son architecture à travers l'œuvre de son architecte, Renée Gailhoustet, elle ne peut être ni mise en cause ni détruite, ne serait-ce que partiellement. Elle ne peut être que classée comme l'œuvre de Le Corbusier. Par contre elle devrait être réhabilitée ; il y a bien eu quelques velléités avortées.

Je pourrais raconter ma vie à la Maladrerie mais ce n'est pas le propos. J'y ai côtoyé et fait venir de nombreuses stars (la liste est longue) qui ont apprécié cet endroit et ce qu'en ont fait les artistes et les autres. L'idée première étant la mixité chère à Jack Ralite, ce qui n'a pas toujours été facile dans la cohabitation quotidienne. Malgré tout, je suis un des plus anciens, de ce fait j'ai appris à m'adapter à un nouveau terrain inconnu pour moi, la promiscuité par exemple. Il y a des choses à ne pas faire. Il faut plutôt donner la possibilité aux artistes plasticiens de s'exprimer avec des lieux adaptés et non tailler gratuitement dans l'architecture.

Pierre TERRASSON / PHOTOGRAPHE 06 11 04 08 70

J'enseigne la photographie au Centre d'Arts Plastiques d'Aubervilliers (CAPA) depuis plusieurs années. J'enseigne deux fois par semaine en soirée pour un public adulte ainsi qu'une fois par semaine lors d'ateliers à destination de collégiens. Nous avons réalisé pendant plusieurs années un partenariat entre notre structure et le collège Gabriel Peri. J'ai donc accueilli au CAPA des générations d'adolescents du quartier afin de leur faire découvrir la photographie.

Nos projets s'articulaient bien souvent autour des notions d'identité en explorant tous les recoins de l'espace proche dans lequel ils vivent. La maladrerie est très vite devenue pendant ces ateliers, le terrain de jeu et d'expérimentations photographiques pour tous les participants. Cette cité-jardin unique en son genre avec son architecture si particulière et sa grande mixité a été pendant toutes ces années un élément essentiel à la réussite de ces ateliers et a contribué par son originalité à inspirer les jeunes et moins jeunes qui y ont participé. En tant qu'usager régulier des lieux je ne peux que constater l'état inquiétant d'usure des bâtiments.

Etant attaché aux principes architecturaux qui ont guidés la réalisation de ce projet, je tiens à m'associer au collectif d'habitants et d'usagers de la maladrerie qui milite pour un projet de rénovation urbaine respectueux.

Dans mon métier, j'arpente depuis une vingtaine d'année le territoire parisien et beaucoup celui de la Seine-Saint-Denis, où j'ai d'ailleurs fait mes études.

Très axé sur le paysage urbain, mon travail de photographe m'a permis et me permet toujours d'observer les mutations du territoire. En découvrant la maladrerie sur le temps long j'ai pris conscience du caractère particulier de ce petit quartier et bien loin d'en mythifier l'architecture il y a quelque chose là-bas d'assez unique que l'on ne retrouve malheureusement pas beaucoup dans les projets actuels. Le projet de la maladrerie semble avoir apporté à l'époque pas mal de choses sur le vivre ensemble et amorcé un changement dans l'ère du bétonnage pour loger les gens.

Je joins à ce court texte quelques images réalisées par les adolescents lors de ces ateliers.

Thomas Guyenet, Photographe

Monique Dolle-Lacour
Artiste habitante de la Maladrerie

Mail envoyé le 7 sept. 2022

Lorsque j'ai eu la chance d'obtenir un logement- atelier à la Maladrerie en 1982 je ne pensais pas que ma vie allait être si différente.

Je vivais seule avec ma fille née en 1974 , j'habitais un petit appartement à Aubervilliers dans lequel il était impossible de peindre sur des formats autres que réduits sur papier dans la petite salle commune que j'investissais avec beaucoup de précautions pour ne pas la souiller.

L'atelier logement m'a permis de séparer ma vie familiale de mon activité professionnelle. C'était un bonheur pour nous deux.

J'ai réalisé les grands formats que je rêvais de faire et j'ai pu commencer à les montrer dans les salons de peinture de l'époque.

Ma vie d'Artiste a donc pu prendre une autre dimension.

La vie était plus belle, toute en devenir avec les autres Artistes.

Une vraie dynamique voyait le jour.

Portes ouvertes, projets communs, affinités, amitiés.

La communication avec le voisinage était rendue plus facile grâce à nos ateliers-jardins de rez de chaussée et la configuration ouverte de la cité.

Les "Portes Ouvertes "d'ateliers créaient une dynamique avec nos voisins et les visiteurs .

Ces manifestations ont permis des contacts avec les professionnels et le monde de l'Art.

Mais le manque de réponses de l'Oph face à nos problèmes de sécurité, d'aménagement (je n'ai toujours pas de point d'eau dans mon atelier et descend des bouteilles plastiques remplies d'eau depuis mon appartement!

Les notes de chauffage sont énormes et nous sommes gelés une bonne partie de l'année malgré la mise en route des radiateurs dévoreurs d'énergie dans des ateliers mal isolés.

Voilà, il y aurait beaucoup à faire encore pour le "confort" de ces ateliers.

J'aime ma cité et souhaiterais cependant une plus grande prise en charge de nos problèmes d'ateliers.

Monique Dollé Lacour

Marianne Mispelaëre
2 allée Georges Leblanc
93300 Aubervilliers
www.mariannemispelaere.com

Madame, Monsieur,

Je suis artiste ; mon travail est diffusé en France et à l'étranger - récemment, il a été montré au Palais de Tokyo (Paris), à Mapamundistas (Pampelune, Espagne), à la Art Encounters Foundation (Timsioara, Roumanie), au Neuer Aachener Kunstverein (Aix-la-chapelle, Allemagne), au Gedok (Stuttgart, Allemagne), aux Galeries Nei Liicht & Dominique Lang (Dudelange, Luxembourg), à Basis (Francfort, Allemagne), entre autre. Je suis également régulièrement invitée à soutenir des programmations qui participent au rayement de la culture en région - aux Rencontres d'arts, cultures et ruralité à Le Nouvion-en-Thiérache (59), au LAAC de Dunkerque (59), à Trois_a à Toulouse (31), à la galerie de la médiathèque de Forbach (57), aux service des urgences de Sarreguemines (57), etc.

J'habite et je travaille à Aubervilliers depuis 2018, grâce à la collaboration entre la DRAC Ile-de-France et l'OPH d'Aubervilliers qui réserve aux artistes des ateliers-logements. L'obtention d'un tel lieu à la Maladrerie est un réel soutien pour mon travail. Cela me permet de jouir d'un espace suffisant pour développer ma pratique, recevoir des professionnels de l'art et collaborateurs, stocker et conserver les oeuvres existantes. La Maladrerie est un lieu calme, propice à la réflexion et au travail de longue halène. La diversité et l'effervescence culturelles en sont sa richesse et nourrissent mon travail de façon significative. Le métier d'artiste n'est pas un métier solitaire, et la présence de nombreux autres artistes aux environs est très stimulante.

Les espaces verts de la Maladrerie permettent de se relaxer après une journée de travail et je prends souvent le temps en fin de journée de me balader dans le quartier. Je dois avouer que ces balades sont plus que salvatrices depuis l'épidémie de la Covid, et l'ont été particulièrement durant le premier confinement. L'événement a été et reste une période douloureuse pour beaucoup, partout dans le monde. Je me sens privilégiée d'habiter à la Maladrerie, où il est bon de se promener librement d'un espace vert à un autre, d'une coursive à une petite place, en rencontrant simplement voisins et amis... La solidarité dont ont fait preuve les habitants de la Maladrerie entre eux durant les pics de la pandémie montre combien la Maladrerie, son architecture et ses circulations, ouvrent au dialogue, aux autres, à l'altérité.

Pour finir, j'aimerais évoquer le fait que je vis exclusivement de ma pratique, sans autre complément de revenus. Mon entreprise enregistre un bénéfice croissant depuis mon emménagement à Aubervilliers - sans nul doute les raisons que j'évoque plus haut y participent. Devoir partir, ou perturber l'équilibre financier qui est le mien engendrerait des dommages réels et importants sur mon travail. Je souhaite ardemment continuer à travailler dans l'atelier logement que j'occupe à la Maladrerie dans les conditions qui sont les miennes actuellement.

Recevez Madame, monsieur, mes salutations distinguées.

Marianne Mispelaëre



Septembre 2023

Appel à soutien pour l'inscription de la cité Maladrerie à l'inventaire des Monuments historiques.

Créée dans les années 70, par Renée Gailhoustet, architecte-urbaniste, honorée par de nombreux prix dans le monde entier, la cité de la Maladrerie est un ensemble urbain paysagé qui a permis de réconcilier l'architecture contemporaine et la nature.

Ce quartier exceptionnel comprend 850 logements sociaux, 55 logements en copropriété, 40 ateliers d'artistes, des équipements culturels et sociaux ainsi que des commerces.

Grace à ses terrasses plantées à tous les étages et ses espaces publics largement végétalisés, ce quartier est un véritable parc dans la Ville. Vrai îlot de fraîcheur, il est précurseur de solutions alternatives pour lutter contre le réchauffement climatique.

Entité urbaine et architecturale, elle développe une composition spatiale riche et complexe offrant des logements différenciés avec des volumétries très inventives et uniques. Les cheminements piétonniers, couverts ou non, offrent des transparences visuelles et permettent une libre circulation des personnes, et notamment des enfants, en toute sécurité dans cet espace sans voiture.

Héritiers d'une création architecturale remarquable, les habitants souhaitent activement la rénovation de leur quartier dans toute sa beauté initiale. La rénovation de la Maladrerie ne doit pas se faire au détriment de l'originalité de l'architecture et de la vie sociale qui s'y est développée.

Le 7 Octobre, les habitants proposent une journée «Il était une fois la Maladrerie » qu'ils ont conçue pour mettre en valeur la cité et son architecte.

Nous vous sollicitons pour que **vos signatures** soutiennent le dossier de demande d'inscription **de la cité maladrerie à l'inventaire des Monuments historiques**

Julien Agazar musicien chef d'Orchestre

Francois sikirdj musicien Pianiste

Jean-Paul BAZIN producteur de spectacle (06 71 87 67 01)

Gilbert Lafaille chanteur romancier

Flavie Pinatel cinéaste

Dominique FROT prof au conservatoire dramatique comédienne et metteur en scène / administratrice de l'adami

Francis Wurtz député honoraire du Parlement européen

Bernard Vasseur Philosophe

Paul Mindy percussionniste professeur au conservatoire jacques Ralite

Eric PLEE professeur d'histoire

Annie Lepallec chercheuse au cnrs

François Barré ancien président du centre pompidou ancien directeur de l'architecture et du patrimoine au ministère de la culture

Michel duffour Pleinement d'accord avec cette pétition.

Michel Duffour ancien Secrétaire d'Etat au patrimoine et à la décentralisation culturelle

Michelle SIMMONET actrice et metteur en scène

Claudine JOSEPH comédienne

Françoise Petro chanteuse lyrique et prod de chant